

Appel d'Offres National N°A.O.N.01/2016

Acquisition de Matériel Agricole

Le Groupement Interprofessionnel des Fruits « G.I.Fruits » lance le présent Appel d'Offres pour l'acquisition de matériel agricole, répartis en **(03) lots séparés** :

1.Lot n°1 : un (01) désherbeur chimique tracté ;

2.Lot n°2 : deux (02) serres multi chapelles (Propriétés et dimensions : Longueur : 35m, Largeur serre : 54m, Largeur Tunnel : 9m, Superficie couverte : 1890 m²).

3.Lot n°3 : Equipement en matériels d'irrigation Goutte à Goutte pour l'irrigation de 30 ha d'agrumes, Une station de pilotage d'irrigation et un Bassin d'irrigation de capacité 3.000 mètres cube,

Les soumissionnaires, intéressés par le présent Appel d'Offres, peuvent retirer du siège social du G.I.Fruits le dossier d'Appel d'Offres.

Les soumissionnaires, intéressés par le présent Appel d'Offres, doivent adresser, obligatoirement, leurs offres par voie postale, sous pli fermé, cacheté et recommandé ou par Rapide Poste ou déposer directement au Bureau d'Ordre Central du G.I.Fruits contre accusé de réception, au nom de Monsieur le Directeur Général du G.I.Fruits à l'adresse suivante : **2, rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis**, au plus tard le **jeudi 10 mars 2016 à 09^h30** (cachet du bureau d'ordre du G.I.Fruits faisant foi). Les offres doivent être présentées comme suit :

L'enveloppe extérieure fermée et scellée doit porter uniquement la mention apparente : « **NE PAS OUVRIR – A.O.N.01/2016 – Acquisition de Matériel agricole** ».

Seront insérés dans cette enveloppe les documents administratifs, les documents techniques et l'offre financière logé chacun dans une enveloppe séparée. Ces enveloppes doivent être scellées et fermées et comporter la référence de l'Appel d'Offres et son objet.

Documents administratifs :

- un cautionnement provisoire des **montants forfaitaires** suivants :

- **Lot n°1 : Cent Dinars (100^d000) ;**
- **Lot n°2 : Deux Mille Dinars (2.000^d000) ;**
- **Lot n°3 : Deux Mille cinq cent Dinars (2.500^d000) ;**

Ce cautionnement doit être délivré par un organisme financier agréé par l'Administration Tunisienne. La banque doit s'engager à verser au G.I.Fruits le montant de cette caution à la première demande écrite de ce dernier.

Il devra être valable pendant **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des Offres.

Toute offre non accompagnée du cautionnement provisoire (de Soumission) demandé ne sera pas acceptée.

- Une attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle avec l'Administration des impôts valable à la date limite de la réception des offres ;
- Une attestation d'affiliation à un régime de Sécurité Sociale ;
- Une attestation de non-faillite ou de redressement judiciaire ;
- Un extrait du registre de commerce ;
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant n'avoir pas fait ainsi que son engagement de ne pas faire par lui ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation ;
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'était pas un agent au sein du groupement ayant quitté l'activité depuis moins de cinq **(05) ans** ;

Documents techniques :

- Caractéristiques techniques fournies par le G.I.Fruits signée et cachetée ;
- L'offre technique détaillée du matériel proposé avec prospectus et documentation technique ;
- Garantie offerte et durée ;
- Délai de livraison
- Certificat d'Origine des produits ou un document délivré par la société productrice des fournitures objet du présent Appel d'Offres indiquant l'origine du produit ;
- Manuel d'utilisation et manuel technique.
- Pour la serre multi-chapelle (**lot n°2**) : fiche technique du produit fini (structure de la charpente métallique, type de couverture, génie civile et ouvrage de protection, système d'aération) ;

Offre Financière :

- La soumission (timbrée) ;
- Le bordereau de prix avec signature légalisée du premier responsable.

L'ouverture des offres sera publique et aura lieu le **jeudi 10 mars 2016 à 10^h00** du matin au siège du groupement à Tunis sis **2, rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis- Tunisie**.

Sera rejetée, toute offre non accompagnée du cautionnement provisoire.

Par ailleurs, les offres parvenues après le délai de réception sont restituées à leurs titulaires accompagnées d'une copie de l'enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure étant conservée par le G.I.Fruits en tant que preuve.

Toute offre ne respectant pas les conditions précitées de cet avis sera susceptible d'être rejetée.

Du seul fait de la présentation de leurs soumissions, les soumissionnaires se trouvent liés par leurs offres pour une période de **quatre vingt dix jours (90)** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.